

2018-6686
2019-04-04

Cambrex NaBr

TECHNIQUE POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF :

Bromure de sodium..... 99,2%

NO D'HOMOLOGATION : 28480 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

AVERTISSEMENT

POISON MISE EN GARDE

Le contact prolongé avec la peau et les yeux peut provoquer une grave irritation.

Sani Marc inc.
42 de l'artisan
Victoriaville, Quebec
G6P 7E3
819-758-1541

Contenu net : _____

2018-6686
2019-04-04

MODE D'EMPLOI

Ce produit ne doit servir qu'à la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Les fabricants de pesticides sont tenus de veiller à leurs propres HOMOLOGATIONS EN VERTU DE LA LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES et de produire les données requises pour soutenir leurs homologations.

PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU ET LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

UNE BONNE HYGIÈNE INDUSTRIELLE DEVRAIT ÊTRE RESPECTÉE POUR RÉDUIRE AU MINIMUM L'EXPOSITION POTENTIELLE

MISES EN GARDE

Peut être mortel en cas d'inhalation. NE PAS inhaler les poussières.

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

S'ASSURER QUE LA VENTILATION EST ADÉQUATE

SE LAVER À FOND APRÈS AVOIR MANIPULÉ LE PRODUIT

RISQUES POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

PROVOQUE UNE IRRITATION AUX YEUX ET À LA PEAU IRRITANT POUR LE NEZ ET LA GORGE

NOCIF EN CAS D'INGESTION

Ne pas respirer les poussières; éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des lunettes à coques ou des lunettes de sécurité et des gants de caoutchouc lors de la manipulation du produit. Ne portez pas de chaussures contaminées. NE PAS EXPÉDIER AVEC LA NOURRITURE HUMAINE OU ANIMALE, LES MÉDICAMENTS OU LES VÊTEMENTS. GARDER LE CONTENANT FERMÉ ENTRE CHAQUE UTILISATION.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

2018-6686
2019-04-04

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit est toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Ne pas déverser dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ni les eaux publiques. N'utiliser ce produit que tel qu'indiqué sur la présente étiquette.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer dans un endroit frais, sec, bien aéré, dans les contenants d'origine fermés hermétiquement, loin des sources d'énergie, des acides, des sels alcalins et des sels de métaux lourds. Les déchets de pesticides sont extrêmement dangereux.

ENTREPOSAGE :

Conserver dans le contenant d'origine au cours de l'entreposage. Entreposer ce produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Le produit devrait être à une température de 10° C ou plus.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens qui utilisent ce produit doivent éliminer la matière active non utilisée et les contenants conformément aux règlements municipaux ou provinciaux. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DÉVERSEMENTS

Lors de la manipulation ou de l'intervention en cas de déversement, porter des lunettes à coques résistant aux chocs munies d'écrans latéraux ou un écran facial; des vêtements couvrant tout le corps, y compris des gants et des bottes imperméables en caoutchouc ou en plastique; porter un masque 4 anti-poussières, le cas échéant. Ramasser les déversements secs à l'aide d'un balai et s'en départir tel qu'indiqué à la rubrique ÉLIMINATION.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.